



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

REÇU le

07 MARS 2019

MAIRIE de LACOMMANDE

Monsieur le Maire
Mairie - Bourg
64360 LACOMMANDE

Pau, le 1^{er} mars 2019

Siège Social

124 boulevard Tourasse
64078 PAU CEDEX
Tél : 05.59.80.70.00
Fax : 05.59.80.70.01
Email :
accueil@pa.chambagri.fr

Affaire suivie par :
Gaëlle BERNADAS
☎ 05.59.90.18.55
Portable : 06.48.26.09.79
Fax : 05.59.70.29.29
Email :
g.bernadas@pa.chambagri.fr

Objet : Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Lacommande

Monsieur le Maire,

Mes services ont bien reçu le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de votre commune pour lequel vous sollicitez l'avis de la Chambre d'Agriculture.

Les extensions sont limitées à 30 % de l'emprise des bâtiments existants et la surface des piscines n'est pas réglementée. Nous demandons que les extensions soient autorisées dans la limite de 30 % d'emprise au sol de la construction existante et de 40 m² d'emprise au sol nouvellement créée. Les annexes ne constituant pas des bâtiments devraient être autorisées dans la limite d'emprise au sol totale des annexes de 100 m² (bâtiments et autres).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Bernard LAYRE

Président de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques

PS : Merci de bien vouloir nous adresser les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que le document d'urbanisme approuvé.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public
loi du 31/01/1924
Siret 186 400 032 00022
APE 9411Z

www.pa.chambagri.fr